



**Section Internationale – BFI Espagnol–
Section Binationale – BACHIBAC–
Section Bilingue Basque
Section Européenne Anglais –SELO–
Section Européenne Espagnol –SELO–**

**Dossier de candidature
Rentrée 2024**

CANDIDAT(E)

NOM et PRENOM :

CLASSE :

ETABLISSEMENT ACTUEL (nom, ville et code postal) :

INFORMATIONS UTILES

1 – Candidature

Compléter et adresser ce dossier avec les pièces justificatives à l'établissement actuel de l'élève pour :

Le vendredi 05 avril 2024 dernier délai

Tout dossier incomplet ou parvenu après cette date ne pourra pas être pris en compte.

2 – Vœux

Si plusieurs vœux sont envisagés, vous devez les ordonner par ordre de préférence (page 2) et constituer autant de dossiers que de vœux.

3 – Procédure de demande d'affectation

- Les élèves déjà scolarisés en France devront, par leur établissement d'origine, faire parallèlement à ce(s) dossier(s) une demande d'affectation par AFFELNET pour les sections BFI, Bachibac et Bilingue Basque
- Les élèves non scolarisés en France (exemple : Espagne, sauf lycée français de Bilbao) devront également renseigner un formulaire de demande d'affectation (voir page 7) à envoyer à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de Pau, Service scolarité élèves, avec copies bulletins 1^{er} et 2nde trimestre. Ces élèves doivent demander en priorité la section BFI. Les places pour ces élèves en section Bachibac ne sont pas prioritaires, la section binationale est réservée prioritairement à des élèves domiciliés ou étudiant déjà sur le territoire français.

4 - Examen de la candidature

Les élèves seront recrutés sur la base de l'examen du dossier de candidature dûment rempli et si nécessaire, d'un entretien complémentaire pour les sections BFI et Bachibac (le niveau et la motivation de l'élève seront des critères importants de recrutement pour ces sections mais aussi pour les SELO). Dans ce cas, le ou la candidat(e) recevra une convocation précisant le jour et l'heure de l'entretien.

5 - Résultats et affectation

À l'issue de l'examen des candidatures par l'établissement, la procédure d'affectation est de la compétence de la DSDEN des Pyrénées Atlantiques et c'est le directeur académique des services de l'éducation nationale qui arrêtera la liste des élèves affectés, **les familles seront prévenues à l'issue de la procédure AFFELNET, fin juin 2024**. Les élèves affectés pourront venir s'inscrire dans l'établissement par la suite.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Copie des bulletins trimestriels du 1^{er} et 2nd trimestres de la classe de 3^{ème}

La page 5 de ce dossier doit impérativement être complétée par l'établissement actuel de l'élève qui retournera ensuite le dossier au lycée Maurice Ravel, secrétariat scolarité des élèves.



VOEU DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

À compléter par l'élève et ses représentants légaux

Vœux	Section	Internat souhaité
N°1		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°2		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°3		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°4		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Date

Signature de l'élève

Signature des représentants légaux

Très important :

L'admission définitive et l'inscription au lycée Maurice Ravel sont subordonnées à la décision d'orientation en 2^{nde} prise dans chaque collège d'origine et aux procédures d'affectation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques de Pau.

Rappel

 Pour les demandes des élèves scolarisés en France, et pour les sections linguistiques suivantes : section internationale espagnol-BFI, Bachibac et section bilingue basque, il faudra obligatoirement faire une demande dans l'application AFFELNET 3^{ème} par leur établissement d'origine.

 Les élèves scolarisés en Espagne, sauf en lycée français (ou autre pays étranger) **devront également renseigner un formulaire de demande d'affectation (voir le feuillet page 7, avec copies bulletins 1^{er} et 2^{nde} trimestre.) à envoyer à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de Pau, Service scolarité élèves (05 59 82 22 00), mail : ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr. Ces élèves doivent demander en priorité la section Internationale BFI. Les places pour ces élèves en section Bachibac ne sont pas prioritaires, la section binationale est réservée en premier lieu à des élèves domiciliés ou étudiant déjà sur le territoire français.**

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat scolarité du Lycée Maurice Ravel est à votre disposition au 05 59 08 22 07.



ÉTAT CIVIL DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

Elève

Nom : []
Prénom : [] Sexe : M F
Date et lieu de naissance : []

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Nom et Prénom : [] Adresse : [] Code Postal : []
Tel domicile : [] Tel portable : [] Mél : []
Nom et Prénom : [] Adresse : [] Code Postal : []
Tel domicile : [] Tel portable : [] Mél : []

Etablissement fréquenté en 2023-2024

Nom de l'établissement : [] Adresse : [] Code Postal : [] Tel établissement : []
Classe suivie en 2023-2024 : [] Commune : [] Pays : []

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Section	Etablissement
2022-2023			
2023-2024			

Pour les élèves scolarisés en France, quel enseignement est suivi pour la langue vivante concernée

En LV1 Depuis la classe de : []
En LV2 Depuis la classe de : []
En classe bilangue Depuis la classe de : []
En classe européenne Depuis la classe de : []
Autre (préciser) : []

Précision : il n'est pas indispensable d'avoir suivi un cursus renforcé (bilangue ou classe européenne) pour être admis-e

Séjour, scolarité à l'étranger (à titre indicatif)

Année	Durée du séjour	Condition (groupe, hébergement, etc...)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Maurice Ravel
Saint Jean de Luz

Sections Linguistiques



MOTIVATION DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

Exposé, par l'élève, des motifs qui la ou le conduisent à déposer une candidature. A rédiger dans la langue correspondant à la section linguistique demandée.



PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DE L'ÉLÈVE

L'établissement fréquenté en 2023-2024 complète cette page et adresse le dossier de candidature au lycée Maurice Ravel, secrétariat de scolarité, au plus tard le **Vendredi 05 avril 2024 dernier délai**

Avis des professeurs :

(L'avis doit porter sur l'attitude l'élève, sa capacité de travail, sa curiosité intellectuelle, son aptitude à progresser, à travailler en autonomie, à communiquer et à travailler en équipe, etc...)

	Avis motivé	Nom et signature
Professeur-e de la langue vivante de la section demandée		
Professeur-e d' histoire géographie		
Professeur-e de français		
Professeur-e principal-e		

Avis de la cheffe ou du chef d'établissement sur la candidature de l'élève :

A , le

**Signature de la cheffe ou du chef d'établissement
 (ou de son représentant)**



AVIS DE LA COMMISSION

PARTIE RESERVEE A LA CANDIDATE / AU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Code postal : Ville :

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après examen du dossier de candidature et sur proposition de la commission, la cheffe ou le chef d'établissement propose :

AVIS FAVORABLE

LISTE SUPPLEMENTAIRE – n° :

AVIS DEFAVORABLE

Motif :

A , le

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement
(ou de son représentant)

Cachet de l'établissement



DEMANDE D'AFFECTATION ANNEE 2024-2025
FEUILLET A REMPLIR POUR LES ELEVES SCOLARISES HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Document à retourner **avec copies bulletins 1^{er} et 2nde trimestre**, à ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr ou à la DSDEN64,
Service scolarité-affectation, 2 place d'Espagne, 64038 PAU

ELEVE	SCOLARITE EN COURS	SCOLARITE ANTERIEURE
Nom : <input type="text"/>	Etablissement fréquenté en 2023-2024 : <input type="text"/>	Etablissement fréquenté en 2022-2023 : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Classe : <input type="text"/>	Classe : <input type="text"/>

RESPONSABLE 1

<input type="checkbox"/> Représentant Légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Adresse actuelle : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	Si changement, adresse future (à compter du <input type="text"/>) :	
Tél : <input type="text"/>	Date et signature : <input type="text"/>	
Mél : <input type="text"/>		

RESPONSABLE 2

<input type="checkbox"/> Représentant Légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/>	Adresse actuelle : <input type="text"/>	
Prénom : <input type="text"/>	Si changement, adresse future (à compter du <input type="text"/>) :	
Tél : <input type="text"/>	Date et signature : <input type="text"/>	
Mél : <input type="text"/>		

ETABLISSEMENT PUBLIC SOLLICITE

Nom : **Lycée Général Maurice Ravel** Ville : **64500, Saint-Jean-de-Luz**

Classe : A compter du :

Langues et options
LV1 ou A : LV2 ou B : Option :

3 enseignements de spécialité pour la 1ere ou 2 enseignements pour la Terminale générale :

MOTIFS DE LA DEMANDE – cocher le ou les motifs et joindre les pièces justificatives demandées qui sont entre parenthèses :

Déménagement (justificatif du nouveau domicile obligatoire)

– Motif de la demande de dérogation (à renseigner quand l'établissement demandé n'est pas celui du secteur) selon l'Article D211-11 du code de l'éducation : « Lorsque les demandes de dérogation excèdent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par l'inspecteur d'académie » sur la base des motifs suivants :

01 - élève en situation de handicap (joindre la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie)

02 - élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (certificat médical)

03 - élève boursier sur critères sociaux (joindre la notification 2023-2024 – l'avis d'imposition 2023 de la famille ou de chacun des parents ou situation déclarative)

04 - élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité (certificat de scolarité)

05 - élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité (justificatif de domicile)

06 - élève devant suivre un parcours scolaire particulier [continuité linguistique, sportif de haut niveau] (à justifier)

07 - autre motif (à préciser) : **Section internationale espagnole ou BACHIBAC**